

# Thomas Jefferson à propos de la Liberté

24 mars 2012

Par Dr. Gary M. Galles

Traduction Stéphane Geyres, Institut Coppet

Voici à nouveau l'Anniversaire de l'Indépendance. Parce que Thomas Jefferson fut la plume de la Déclaration d'Indépendance que nous commémorons aujourd'hui – et parce qu'il disparut ce même jour en 1826, 50 ans après la signature de la Déclaration – il convient de prendre un moment pour se souvenir de quelques-unes des idées centrales de Jefferson, le plus prolifique de nos Pères Fondateurs, sur les thèmes de nos droits et de la liberté, que l'Amérique devait préserver et protéger.

Notre gouvernement n'existe que pour défendre nos droits pré-existants :

- « Un peuple libre [pose] que ses droits découlent des lois de la nature, et non comme un don de leur magistrat en chef. »
- « Le véritable fondement d'un gouvernement républicain tient en l'égal droit du citoyen envers sa personne et sa propriété, et leur gestion. »
- « Ce n'est que pour assurer ces droits qu'on a recours au gouvernement. »

Notre liberté ne saurait être limitée que par l'égale liberté d'autrui :

- « la liberté légitime est l'action sans frein selon notre propre volonté au sein des limites tracées autour de nous par les droits identiques d'autrui. Je n'ajoute pas 'au sein des limites de la loi' car la loi n'est souvent que la volonté des tyrans, et toujours lorsqu'elle viole la volonté d'un individu. »
- « Aucun homme n'a naturellement le droit de commettre une agression envers les droits d'un autre, et c'est là tout ce à quoi les lois devraient le refreiner. »
- « Quoi d'autre est nécessaire pour faire de nous un peuple heureux et prospère ? ... un gouvernement frugal et sage, qui doit dissuader les hommes de se blesser mutuellement, mais sinon les laisser libres de régler la poursuite de leur propre activité et amélioration, et ne doit pas prendre le pain de la bouche qui l'a gagné. Voilà la somme d'un bon gouvernement. »

Notre gouvernement ne peut pas légitimement nous prendre nos droits ou notre liberté pour les exercer :

- « Nos législateurs ne sont pas suffisamment conscients des limites légitimes de leur pouvoir : que leur rôle véritable est de déclarer et de faire respecter nos seuls droits et devoirs naturels mais de nous en retirer aucun. »
- « Les pouvoirs légitimes du gouvernement s'étendent aux seuls actes qui ne sont nuisibles aux autres. »
- « ... la minorité possède des droits égaux, que des lois égales doivent protéger, et les violer serait oppression. »
- « Le droit à l'auto-gouvernement ne comprend pas celui du gouvernement des autres. »
- « Il est ... ridicule de supposer qu'un homme aurait moins de droits en lui-même qu'un de ses voisins, voire que tous ensemble. Ce serait de l'esclavage, et non cette liberté que le « Bill of Rights » a rendue inviolable, et dont notre gouvernement a été chargé de la préservation. »

Notre liberté ne doit pas être rongée par l'intervention du gouvernement ou sa redistribution :

- « [Les] piliers de notre prospérité sont les plus florissants quand on les confie plus libres à l'entreprise individuelle. »
- « La politique du gouvernement américain est de laisser ses citoyens libres, ne les retenant, ni ne les aidant dans leurs activités. »
- « Prendre à l'un, car on pense que sa propre activité et celle de son père a acquis trop, afin d'épargner à d'autres, qui, ou dont les pères, n'ont pas exercé égale activité et compétences, c'est violer arbitrairement le premier principe d'association – la garantie pour tous d'un libre exercice de son activité et des fruits ainsi acquis. »
- « Notre souhait est que ... [il puisse] être conservé cet état de la propriété, égal ou inégal, qui résulte de la propre industrie de chaque homme ou de celle de son père. »

Jefferson posa un jour une question essentielle : « Parfois, il est dit qu'on ne peut pas faire confiance en l'auto-gouvernement de l'homme par lui-même. Peut-on, alors, lui faire confiance pour le gouvernement des autres ? »

Nos textes fondateurs ont été conçus, en partie par la main de Jefferson, pour répondre à cette question pour l'Amérique. Nous devions avoir un gouvernement avec comme portée et pouvoir de ne faire que certaines choses énumérées et jugées nécessaires au maintien de nos droits et à l'entretien de notre expérience dans la liberté.

C'était pour minimiser le degré jusqu'auquel certains voudraient gouverner les autres, plutôt que de les laisser se gouverner. Au jour anniversaire des mots les plus célèbres de Jefferson – et au jour anniversaire de sa mort – il convient de considérer dans quelle mesure nous nous sommes écartés de ce principe initial de notre fondation, et ce qui peut être fait pour récupérer la liberté d'importance vitale que nous avons perdue dans le processus.

*Gary M. Galles est professeur d'économie à l'Université de Pepperdine.*

